© Drogues Info Service - 28 novembre 2026

Forums pour les consommateurs

Suis je dependante?

Par Profil supprimé Posté le 30/12/2016 à 09h14

Bonjour à tous et c'est la saison des vœux, alors tous mes vœux de bonne santé à vous.
Je viens d'arriver sur le site et j'aimerai avoir votre avis.
J'ai ce qu'on appelle le syndrome des jambes sans repos, il y a 2 ans (environ) mon généraliste ma préscit du Dafalgan codéine, 1g chaque soir... Et la miracle (après avoir essayé plein de Con...ries dans les pharmacies sur les jambes légères) enfin j'avais un produit qui me soulagé.
Alors je n'allais pas arrêté de si bon chemin, mais lorsqu'il a arrêté de me donner cette prescription je suis allée naturellement acheter du codoliprane sans ordonnance, et j'augmentais les doses.... car des que j’arrêtais, mes douleurs reprenaient de plus belle et les sensations de bien être disparaissaient.
pour faire plus court et apres voir essayé pas mal de produits, je suis actuellement à 4 cachets de Klipal (300mg de paracetamol/25mgde codeine chaque) en prise toute les 3h environ (même la nuit si je me réveille!)

Je pose la question en sujet, mais je crois avoir en même temps la réponse, car quand on ne pense qu'a ça toute la journée...

Pouvez vous me donner vos conseils?
Amicalement

2 réponses

Moderateur - 16/02/2017 à 17h43

Bonjour,

Vous n'aviez pas eu de réponse dans le forum et c'est dommage. Vous êtes très vraisemblablement dépendante. Lorsque votre médecin ne vous a plus prescrit le premier traitement vous êtes immédiatement passée à un autre.

Ce qui est sûr c'est qu'au bout d'un moment la dépendance aux opiacés ne peut que provoquer des douleurs lorsque vous êtes en sous-dosage. Votre corps s'habituant à votre prise régulière de ces médicaments contenant des opiacés, vous êtes amenée à augmenter les doses. C'est une course en avant qui ne peut que perturber considérablement votre vie.

Si on peut vous donner un conseil c'est de vous rapprocher d'un médecin ou d'un Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) afin d'entamer un sevrage et de gérer les douleurs qui apparaîtront dans un premier temps. Vous trouverez le CSAPA le plus proche de chez vous dans

notre rubrique "Adresses utiles" : http://www.drogues-info-service.fr/Adresses-utiles L'arrêt de cette dépendance vous apportera un soulagement.

Cordialement,

le modérateur.

Profil supprimé - 07/04/2017 à 08h24

Alors je connais bien tous ça, car ayant eu un accident j'ai le bras gauche paralyser qui me provoque des douleurs dites neurologiques sorte de décharge électrique plus ou moins intense. Donc j'au eu pris codéine, morphine etc.. et comme le dit bien le modérateur ton corps au bout d'un moment s'habitue et il te faut de plus en plus de dose pour être bien. Dans mon cas je suis aller voir un centre anti douleur, puis à l'hôpital pendant un mois pour arrêter la morphine (Skenane pour moi, je prenais 200 mg par jour pendant 4 ans). Car avec ou sans les douleurs sont là, donc j'ai choisi les douleurs mais sans c'est drogue légal. Courage et dit nous où tu en es. Peace